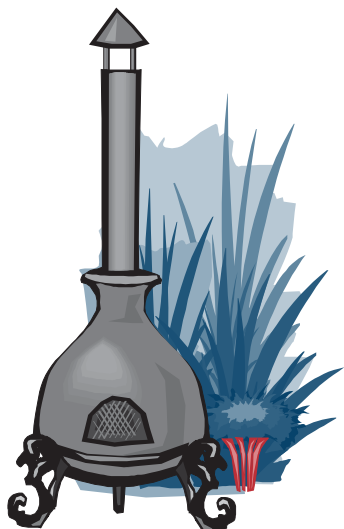


### Foyer extérieur



Pendant la période de l'été, de plus en plus de gens profitent des belles soirées pour recevoir des invités autour d'un feu extérieur. Afin d'en bénéficier en toute sécurité, appliquez les conseils qui suivent :

- Le foyer doit être installé à un minimum de 3 mètres de tout bâtiment (une remise extérieure est aussi un bâtiment) et être muni d'un pare-étincelles pour la cheminée, tel que mentionné dans notre règlement 33-2002 art. 16.
- Le foyer doit être installé sur une base solide non combustible (dalle de béton ou sur du gravier).
- Il ne doit pas être installé près des arbres ou d'une haie de cèdres.
- Votre foyer ne devrait pas être utilisé lorsqu'il y a présence de vent fort ou de température chaude ayant causé un assèchement des gazons et ce, même s'il est muni d'un pare-étincelles.

Il est aussi important de respecter vos voisins lorsque vous utilisez votre foyer extérieur. Si la fumée de ce dernier ne monte pas assez haut et dérange vos voisins, prévoyez d'augmenter la hauteur de la cheminée. Nous vous rappelons aussi que vous ne pouvez faire brûler des déchets.

### L'utilisation du barbecue au propane

**Avant l'utilisation du barbecue, une vérification complète des tuyaux, du brûleur et de la surface devrait être faite.**

Un moyen très simple de déceler une fuite de propane est d'utiliser de l'eau savonneuse et de l'appliquer avec un pinceau sur les tuyaux. Si des bulles se forment, il faut resserrer les raccords. On peut aussi détecter une fuite grâce à l'odeur d'œufs pourris qui émane du barbecue. Cette odeur nauséabonde provient du mercaptan, une substance qui est ajoutée au propane pour mieux détecter les fuites, car le propane lui-même est inodore.

Lors de l'allumage, laissez le couvercle de l'appareil ouvert et assurez-vous que les commandes soient fermées. Par la suite, ouvrez la bouteille au maximum. Ouvrir seulement une commande d'allumage et allumez sans tarder. Pendant l'utilisation, ne pas laisser le barbecue près de la maison.

S'il n'y a pas d'allumage après deux tentatives, fermez les commandes d'allumage. Laissez le gaz propane se disperser et recommencez. Lorsque la cuisson est terminée, fermez d'abord le robinet de la bonbonne.



Quand la flamme est éteinte, fermez ensuite le bouton de contrôle.

Quand vous devez faire remplir la bonbonne, toujours la transporter en position debout. Gardez une fenêtre du véhicule ouverte pour assurer une bonne circulation d'air.

À la fin de la saison, il ne faut JAMAIS entreposer la bonbonne à l'intérieur. Soyez sans crainte, même si elle passe l'hiver à l'extérieur, la qualité du gaz ne sera pas affectée.

**Avertisseur de FUMÉE**

Avez-vous vérifié votre avertisseur de fumée dernièrement ? Cela pourrait sauver votre vie et celle des membres de votre famille. Un petit geste d'une importance capitale.

Nous vous souhaitons un bel été et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question touchant la prévention des incendies.

**Sylvain Veilleux**

Directeur Service de sécurité incendie

sylvain.veilleux@ville.saint-georges.qc.ca

**228-5786**